MARS / AVRIL 2013

Expériences
réelles en gestion

AgriSuccès

De gestionnaire à dirigeant de l'exploitation familiale :
l'histoire de Shane Driessen de la Colombie-Britannique

ARTICLES VEDETTES

10 Un producteur devrait-il être propriétaire de sa terre?
Plus les prix des terres augmentent, plus la location au comptant et les coentreprises sont attrayantes.

14 Reconsidérer l'énergie verte à la ferme
Nouveaux défis à relever dans l'installation de panneaux solaires et de turbines éoliennes à la ferme.

RUBRIQUES

2 *Votre argent*
Comment réduire vos impôts grâce à un plan de relève
La planification fiscale et l'exonération des gains en capital sont des facteurs importants à considérer au moment de transférer votre exploitation à la prochaine génération.

4 *Jeunes agriculteurs*
L'éthique de travail familiale incite un jeune agriculteur à revenir chez lui
Shane Driessen, producteur avicole, tire profit des leçons apprises dans son rôle de gestionnaire salarié pour faire grandir la ferme familiale.

8 *Demandez à un expert*
Découvrez le pouvoir de la curiosité
Amanda Lang, journaliste primée et coanimatrice à la télévision, explique en quoi demander pourquoi peut s'avérer très bénéfique.

17 *Les facteurs qui changent la donne*
Les exploitations agricoles s'agrandissent
La taille moyenne des fermes augmente. Quelle incidence cette tendance a-t-elle sur vous?

19 *Planifier pour réussir*
Objectif efficacité : soyez prêt à toute éventualité
Explorez le fossé mystérieux qui sépare les exploitations efficientes de celles qui le sont moins.

20 *Sécurité à la ferme*
Tirons des leçons des secteurs de la construction et des mines
Bien que les dangers puissent être similaires, les approches en matière de sécurité peuvent grandement varier.

MARS / AVRIL 2013

En couverture :
Les liens solides qui unissent Shane Driessen à sa famille l'ont convaincu de rentrer au bercail pour administrer une exploitation en pleine croissance d'élevage de poules reproductrices de type à griller dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. (page 4)

Rédacteur en chef, Kevin Hursh
Rédactrice adjointe, Allison Finnamore

Photographie originale de Greg Huszar

Il est possible de reproduire les photos et les articles de ce numéro avec notre autorisation. Communiquez avec nous en composant le 306-780-3278.

This publication is also available in English.
www.fcc.ca/agrisuccess

AgriSuccès a obtenu des prix des secteurs des revues de l'industrie et des revues spécialisées, dont :

- Le Felix Schmaltz Award dans la catégorie General Periodical; médaille de bronze 2007, 2009, 2012; médaille d'argent 2010, 2011; médaille d'or 2008
- Prix de l'Association canadienne d'agri-marketing; Merit 2006, 2007, 2011; Excellence 2009, 2010

Les rédacteurs et les journalistes d'*AgriSuccès* tentent de fournir une information et des analyses exactes et utiles. Les rédacteurs et FAC ne garantissent pas la précision de l'information contenue dans ce journal et ne sauraient être tenus responsables de toute action ou décision prise par le lecteur à la lecture de ce journal.

Abonnez-vous gratuitement au www.fac.ca/agrisucces.

@FACagriculture

youtube.com/FACenligne

Lettre du rédacteur

Le printemps est à nos portes et c'est un moment de l'année où les producteurs sont particulièrement occupés à prendre des décisions concernant la gestion de la ferme.

Peut-être êtes-vous en pleine élaboration d'un plan de transfert de la ferme à la prochaine génération, ou peut-être que vous êtes la prochaine génération. Deux des principales lois fiscales qui auront une incidence sur votre argent touchent le transfert des entreprises agricoles et l'exonération cumulative des gains en capital de 750 000 $.

Peut-être cherchez-vous actuellement à acquérir ou à louer des terres. Les prix croissants des terres agricoles et l'impact qu'ils ont sur les locations au comptant constituent le sujet de l'article vedette de la présente édition, intitulé « Un producteur devrait-il être propriétaire de sa terre? » Nous ne saurions dire si l'achat, la location ou la participation à une coentreprise est l'option qui convient le mieux à votre situation particulière, mais nous vous offrons certaines idées qui peuvent vous intéresser et vous être utiles.

Tout projet d'expansion comporte certains risques inhérents, mais l'immobilisme comporte aussi des risques. Découvrez pourquoi la tendance à l'agrandissement des fermes est un facteur qui change la donne, même pour une exploitation qui ne prend pas d'expansion.

L'année 2013 est peut-être celle où vous envisagerez l'installation de panneaux solaires ou d'une éolienne comme source d'énergie pour votre ferme. Notre deuxième article vedette, intitulé « Reconsidérer l'énergie verte à la ferme », explique pourquoi l'énergie renouvelable fait aujourd'hui l'objet d'un plus grand nombre de mises en garde.

Toutefois, ne laissez personne réprimer votre créativité et votre esprit d'innovation. Demandez à un expert, dans ce cas-ci la commentatrice économique du réseau anglais de Radio-Canada, Amanda Lang, auteure d'un nouveau livre intitulé The Power of Why.

Peut-être réfléchissez-vous déjà à des moyens novateurs d'accroître votre efficacité au cours de l'année de production à venir. On associe souvent gain d'efficacité et nouveaux équipements, mais l'efficacité est aussi étroitement liée à l'état de préparation et à l'art de planifier pour réussir.

Enfin, le printemps est un excellent moment pour produire un plan de sécurité. Vous pourriez améliorer la sécurité à la ferme en profitant des leçons tirées des secteurs de la construction et des mines.

Nous apprécions vos commentaires et vos idées. Quels sujets aimeriez-vous que nous abordions dans les prochains numéros? Écrivez-moi à l'adresse kevin@hursh.ca.

AgriSuccès est un magazine de FAC voué à aider les producteurs à améliorer leurs pratiques de gestion en leur offrant de l'information pratique, des exemples concrets et des idées novatrices.

Comment réduire vos **impôts grâce à un plan de relève**

Le moment de commencer à planifier ce que vous ferez de votre ferme lorsque vous serez prêt à prendre votre retraite pourrait arriver beaucoup plus vite que vous ne le pensez. Heureusement, le gouvernement du Canada a adopté des dispositions spéciales qui permettent à la majorité des familles d'agriculteurs de céder leur exploitation à la génération suivante, sans avoir ou presque à payer d'impôt.

« Nous nous efforçons habituellement d'utiliser deux ensembles de règles lorsque nous élaborons des plans de relève agricole », indique Dean Gallimore, associé de KPMG à Lethbridge, en Alberta.

« Les règles relatives au transfert des fermes permettent de céder la majorité des actifs agricoles à un enfant sans payer d'impôt. Par exemple, si j'étais propriétaire d'équipements agricoles d'une valeur d'un million de dollars, mais qui se seraient dépréciés à une valeur de 400 000 $, je pourrais les transférer à un enfant dans la majorité des cas, illustre M. Gallimore. Cependant, si l'enfant vend ces actifs pour plus de 400 000 $, il devra payer l'impôt sur l'amortissement recouvré. »

Des dispositions fiscales spéciales permettent à la majorité des familles d'agriculteurs de céder leur exploitation à la génération suivante.

Les règles relatives au transfert s'appliquent à la plupart des actifs que possède un agriculteur, comme les terres et les bâtiments agricoles, ainsi que les parts dans une entreprise agricole familiale en nom collectif ou constituée en personne morale. Les stocks constituent la seule exception notable : les céréales, les animaux et autres actifs de cette nature ne sont pas admissibles.

« Bien sûr, il y a certains détails dont vous devez tenir compte, note M. Gallimore. Votre exploitation doit être conforme à toutes les règles et définitions particulières s'appliquant aux entreprises agricoles familiales en nom collectif ou constituées en personne morale. Par exemple, dans le cas d'une entreprise agricole familiale constituée en personne morale, l'Agence du revenu du Canada (ARC) exige que 90 % des actifs servent à mener des activités de nature agricole. Si plus de 10 % de vos actifs ne sont pas des actifs agricoles, cela pose problème et votre exploitation risque de ne pas pouvoir faire l'objet d'un transfert en vertu de ces règles. »

Une exploitation agricole peut être transférée à tout enfant qui est résident du Canada, indique M. Gallimore. Les enfants ne sont pas tenus de pratiquer activement l'agriculture pour être admissibles. Toutefois, il serait impossible de transférer une ferme sans payer d'impôt à un enfant qui a déménagé aux États-Unis ou dans un autre pays.

Le deuxième ensemble de règles concerne les gains en capital : chaque Canadien jouit d'une exonération cumulative des gains en capital de 750 000 $ qu'il peut utiliser pour réduire l'impôt successoral au minimum.

Profitez de votre exonération des gains en capital

Le prix des terres canadiennes grimpe en flèche depuis quelques années, si bien que les agriculteurs accumulent des plus-values latentes considérables. Même si chaque Canadien a droit à une exonération cumulative des gains en capital de 750 000 $, cela ne vous sera pas très utile si vous vendez une terre d'une grande superficie. Le problème s'aggrave si, par exemple, vous vendez une terre qui vous a été cédée en franchise d'impôt en 1972 et dont la valeur, selon les registres du gouvernement, est toujours la même qu'à l'époque du transfert.

Une façon pour la génération plus âgée de réduire l'exposition de la jeune génération à l'imposition des gains en capital consiste à en absorber une partie elle-même, affirme M. Gallimore, et à lui vendre la terre. Par exemple, deux parents pourraient vendre conjointement la ferme à leur enfant au prix de 1,5 million de dollars, sans conséquences fiscales (à supposer qu'ils disposent tous les deux de leur exonération complète des gains en capital de 750 000 $).

« Dans ce contexte, les parents doivent vendre la terre à leur enfant, sinon les règles relatives au transfert s'appliquent automatiquement. L'argent n'a pas nécessairement besoin de changer de mains. Les parents pourraient vendre la terre en ajoutant une clause de renonciation dans leur testament, explique M. Gallimore. Il faut alors planifier avec soin pour éviter des problèmes fiscaux aux parents. Ceux-ci doivent d'abord s'assurer qu'ils sont admissibles à l'exonération des gains en capital. Par ailleurs, la vente pourrait entraîner la récupération des prestations de la Sécurité de la vieillesse pendant un an, ainsi que l'application d'un impôt minimum de remplacement. »

Les propriétaires fonciers doivent vérifier leur admissibilité

Les propriétaires de terres agricoles s'exposent peut-être à un risque sur le plan fiscal s'ils prévoient utiliser les dispositions de l'ARC relatives au transfert des entreprises agricoles afin de céder leur terre à leurs enfants. M. Gallimore indique que l'une des exigences en matière de transfert est que la terre ait été utilisée principalement pour l'agriculture. Si la terre est louée à une personne extérieure à la famille, elle est considérée comme un bien locatif et risque de ne pas être admissible. Moins le nombre d'années consacrées à l'agriculture est élevé, plus le risque est grand.

« J'ai souvent affaire à des producteurs âgés qui ont exploité une terre durant 40 ans, mais qui la louent depuis les cinq dernières années. L'ARC nous a indiqué que tant qu'un producteur a exploité la terre plus longtemps qu'il ne l'a louée, la terre est toujours admissible. Ainsi, si vous avez exploité une parcelle pendant 25 ans, vous pourriez la louer pendant 24 ans et elle serait toujours admissible », conclut M. Gallimore.

PAR LORNE McCLINTON
Lorne McClinton travaille dans le domaine de la communication depuis 20 ans en tant que journaliste, photographe, scénariste et rédacteur d'entreprise. Il partage son temps entre le Québec et son exploitation céréalière située en Saskatchewan.

VIDÉO : Overcoming Challenges in Succession Planning (en anglais seulement) – M. John Fast, Ph. D., président de Family Enterprise Solutions, donne des conseils et propose des stratégies pour vous aider à créer un plan de relève efficace pour votre exploitation. **www.fcc.ca/agrisuccessMar2013**

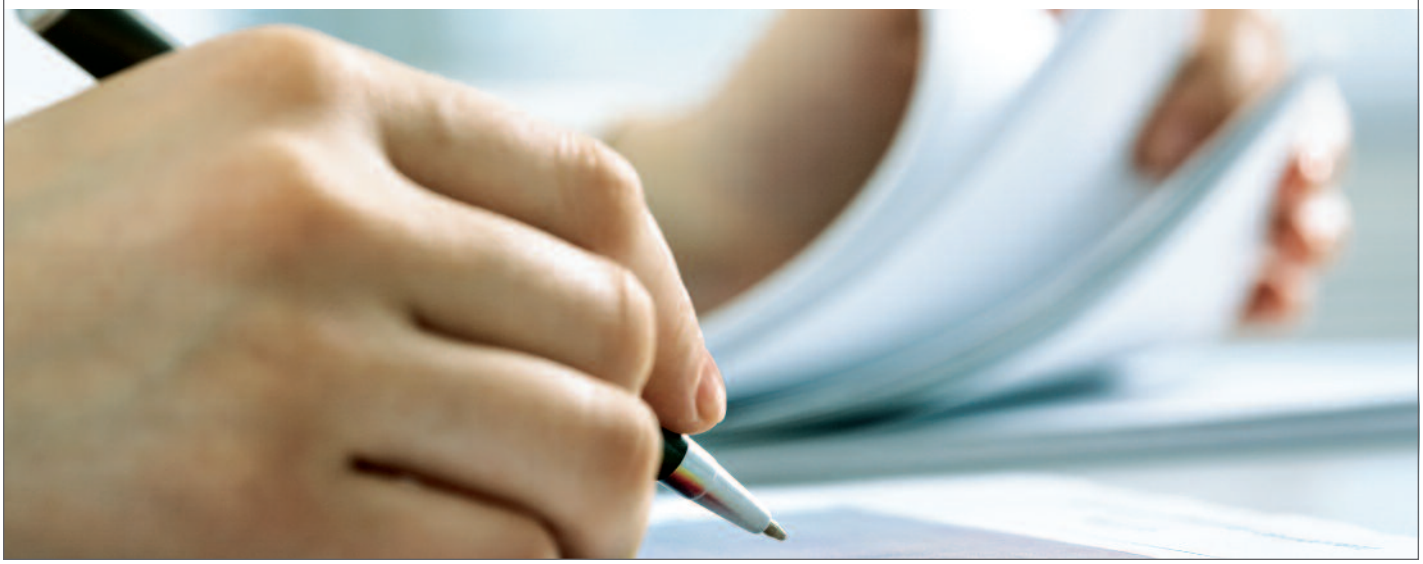

Shane Driessen vit son rêve : il travaille avec son père et ses deux frères à la ferme G&G Poultry Ltd., l'élevage de poules reproductrices de type à griller de sa famille, près d'Abbotsford, en Colombie-Britannique.

L'éthique de travail familiale
incite un jeune agriculteur à revenir chez lui

Les poules reproductrices de type à griller produisent les œufs destinés aux couvoirs qui approvisionnent les élevages de volaille de chair. À l'heure actuelle, Shane Driessen et sa famille produisent 88 190 volailles au cours d'un cycle de deux ans et environ sept millions d'œufs d'incubation chaque année. La famille améliore et accroît progressivement ses activités depuis qu'elle est passée de la production de porcs à la production avicole, en 1996.

« Mes parents se sont lancés dans l'élevage porcin en 1983 et se sont adonnés à cette activité pendant environ 13 ans, relate Shane. Œuvrer dans l'industrie porcine était extrêmement difficile et, en 1996, nous avons fini par vendre. Nous avons ensuite procédé à notre premier achat de quota (36 500 volailles) destiné à l'élevage de poules reproductrices de type à griller. »

Shane a travaillé à la ferme familiale pendant un an après le secondaire, puis ses parents l'ont encouragé à partir à la découverte du monde et à explorer d'autres possibilités. Il a accepté un poste de livreur de poules à un couvoir de la région et s'est vu offrir la possibilité de gérer une ferme pour un autre éleveur de poules reproductrices de type à griller.

« Je ressens une véritable passion pour l'agriculture et je ne ferais rien d'autre que cela, confie Shane. Il faut réellement avoir une passion pour ce que l'on fait parce qu'on s'y consacre sept jours sur sept, 365 jours par année. »

« J'ai bien apprécié de me retrouver seul et d'avoir à prendre mes propres décisions. Cela m'a donné une bonne idée des qualités que doit avoir un bon gestionnaire et de tout ce que ce rôle suppose », ajoute-t-il.

Lorsque la grippe aviaire a frappé la vallée du Fraser en 2004, Shane est revenu à la ferme familiale pour aider les siens à lutter contre l'éclosion. « La grippe aviaire a complètement changé la donne, affirme-t-il. Notre exploitation a été infectée et nous avons traversé tout le processus d'abattage des volailles et celui du nettoyage. »

Shane travaille avec son père depuis 2004, contribuant à édifier lentement l'entreprise familiale. Au fil du temps, la famille a réembauché les deux frères de Shane et a commencé à prendre de l'expansion. Elle a notamment acheté deux autres exploitations d'élevage de poules reproductrices de type à griller situées sur la même route que la ferme familiale. L'acquisition la plus récente, qui remonte à janvier dernier, porte le quota total de la famille à 114 800 volailles au cours d'un cycle de deux ans.

Par suite des changements survenus dans l'industrie, les éleveurs doivent maintenant s'autogérer et en viennent souvent à produire moins que leur quota le leur permet. « Le plus gros défi dans notre industrie est probablement l'offre excédentaire. Nous composons avec des ratios viande-œufs de plus en plus élevés, de sorte qu'un moins grand nombre d'œufs d'incubation est nécessaire pour répondre aux besoins de la production de poulets à griller. Nous devons donc modifier notre offre pour satisfaire à la demande », explique Shane, qui note que la production actuelle de l'entreprise familiale correspond à moins de 80 % de son quota total. « Il y a de multiples variables et facteurs auxquels nous devons nous ajuster dans notre industrie. »

Depuis l'ajout de la troisième ferme, chaque frère a son propre établissement à gérer. Des réunions d'affaires en famille, où tout le monde a l'occasion d'exprimer ses préoccupations, de régler des problèmes et d'être informé des dernières nouvelles, ont lieu à la maison des parents durant la pause-café quotidienne.

« J'assume la direction et la gestion complètes de l'une des fermes et je supervise les autres établissements, explique Shane. Chacun de nous gère son élevage de volailles, mais lorsqu'il s'agit de corvées comme le nettoyage des bâtiments et l'installation des oiseaux, nous travaillons ensemble. »

Il ajoute que sa famille visera la modernisation de ses installations et l'amélioration de ses processus dans l'avenir.

« On doit se tenir à jour en agriculture. Nous réinvestissons beaucoup dans notre exploitation et faisons les choses de manière à maximiser notre efficacité. Notre travail nous tient à cœur et nous voulons nous améliorer constamment, dit-il. Si vous aviez vu cette ferme il y a 16 ans, vous ne la reconnaîtriez pas aujourd'hui. »

« C'est la famille qui nous a tous incités à revenir, déclare Shane. Mes parents ont travaillé extrêmement fort pour en arriver là où nous sommes aujourd'hui. Nous fonctionnons depuis toujours comme une unité familiale et ce sont mes parents qui nous ont inculqué cette éthique du travail. Avoir sa famille, travailler avec elle, être là pour ses enfants; ce sont les valeurs que nous ont transmises nos parents et c'est que nous voulons pour nos enfants. »

PAR **TAMARA LEIGH** / *Tamara Leigh est rédactrice indépendante et conseillère en communications en Colombie-Britannique. Elle adore aider les autres, comprendre les enjeux du monde agricole et relater des histoires d'agriculteurs. Tamara écrit pour des publications en C.-B. et ailleurs au pays.*

« Il faut réellement avoir une passion pour ce que l'on fait parce qu'on s'y consacre sept jours sur sept, 365 jours par année. »

Gestionnaire
Stratège
Responsable-marketing
Comptable
Source de solutions
Source d'inspiration

Producteur agricole

Lance Stockbrugger – *Client de FAC*

Nous comprenons votre entreprise

1-800-387-3232
www.fac.ca/avenir

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

Découvrez le pouvoir de la curiosité

En raison de son expérience en journalisme économique au Canada et de sa grande connaissance du secteur, Amanda Lang comprend la nécessité d'innover pour l'économie canadienne. Dans son livre intitulé *The Power of Why*, elle aborde l'importance de garder, en vieillissant, cette curiosité propre aux jeunes enfants qui demandent continuellement « pourquoi » alors qu'ils cherchent à comprendre le fonctionnement du monde qui les entoure.

Pensez-vous qu'il peut être difficile pour de nombreux agriculteurs de demander « pourquoi » dans un contexte où le changement peut s'avérer onéreux?

Je pense que pour bon nombre d'entre nous, la question « pourquoi » relève véritablement de la résolution de problèmes. Pourtant, il n'est pas nécessaire que votre objectif ultime change. L'exploitation continuera de se consacrer à l'atteinte du même objectif, mais le processus pourrait être différent. Il arrive parfois que nous répétions machinalement les mêmes gestes, sans nous interroger pourquoi. Il en va de même pour un nombre étonnant de tâches que nous accomplissons chaque jour au travail. Si nous nous arrêtions pendant un instant pour nous interroger sur les raisons qui nous poussent à agir d'une certaine façon, nous constaterions qu'il est possible d'apporter de grandes améliorations. Je souhaite seulement que les gens réfléchissent un peu plus, s'engagent davantage et le fassent d'une façon un peu plus consciente.

Croyez-vous que la productivité soit le principal problème économique au Canada?

Sans aucun doute. La raison pour laquelle les agriculteurs sont productifs est qu'ils tendent à avoir un esprit d'entrepreneuriat. Les exploitations agricoles sont généralement de petites entreprises, et les petites entreprises sont productives. Au Canada, elles sont aussi, sinon plus productives que celles des États-Unis, de la Suède et d'Israël, pays qui figurent parmi les mieux classés à ce chapitre. C'est lorsqu'il est question des plus grandes entreprises que les choses se corsent. Alors, examinons de plus près les grandes exploitations agricoles et demandons-nous si elles sont toujours productives. Je ne connais pas la réponse. Ce que je sais par contre, c'est que les grandes entreprises, dans bien des cas, cessent d'être aussi productives. Et cela découle de la peur de l'échec, de la peur de vouloir prendre des risques.

Ce fait que les Canadiens sont parfois trop polis pour poser les questions difficiles est-il un problème, selon vous?

La retenue dont nous faisons parfois preuve a peut-être un fondement culturel. Les Canadiens sont courtois et aiment bien s'entendre avec les autres. Cette attitude nous a été profitable à bien des égards, mais lorsqu'elle nous empêche de nous exprimer franchement, cela pose problème. Il ne s'agit pas nécessairement d'une question d'identité canadienne. Cette retenue se manifeste lorsque la pensée unique s'impose. Nous devons permettre aux gens de commettre des erreurs, d'exprimer des idées avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord et de mettre en doute les suppositions sur lesquelles nous nous appuyons.

PAR **AMANDA LANG** / *Journaliste économique lauréate d'un prix Gemini, Amanda Lang est la correspondante principale en économie au réseau anglais de Radio-Canada et coanimatrice de l'émission Lang and O'Leary Exchange. Elle a récemment été conférencière invitée aux forums FAC tenus aux quatre coins du pays.*

VIDÉO : Visionnez l'entrevue complète avec Amanda Lang. **www.fac.ca/agrisuccesMar2013**

« Grâce à Analyste AgExpert, nous savons où investir notre argent. »

– Marie-Hélène Neeb

Pour avoir une meilleure connaissance de votre exploitation

Saisissez vos données et laissez le logiciel faire le travail. Faites le suivi de vos revenus et dépenses, de la TPS et de vos stocks, et déterminez quel est votre coût de production exact. Grâce à la production de tant de rapports, vous aurez une meilleure connaissance de votre exploitation.

1-877-721-0064 | www.logicielsfac.ca

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

ARTICLE VEDETTE

Un producteur devrait-il être propriétaire de sa terre?

Plus les prix des terres augmentent, plus la location au comptant et les coentreprises sont attrayantes.

Lorsque Philip Shaw a moissonné son maïs l'automne dernier, le rendement de sa récolte l'a stupéfait.

De nombreuses régions de l'Ontario ont été frappées par la sécheresse en 2012, mais celle de M. Shaw, dans le Sud-Ouest de la province, près de Dresden, a bénéficié de conditions de croissance très favorables.

« De façon générale, les récoltes de maïs et de soja ont atteint des records », indique M. Shaw, qui a produit 200 boisseaux de maïs par acre. À 7 $ le boisseau, il a réalisé un rendement brut sans précédent.

En plus de pratiquer l'agriculture, M. Shaw est économiste agricole. Il enseigne également un cours dans le domaine de l'immobilier et c'est donc avec un vif intérêt qu'il suit les tendances des prix des terres agricoles.

« Dans les régions de l'Ontario où l'industrie laitière est solide, la limite de la valeur du quota laitier contribue à la hausse des prix des terres, note M. Shaw. Il s'échange très peu de quota et les producteurs cherchent à investir ailleurs. Ce n'est toutefois pas le cas dans des régions comme la mienne. »

M. Shaw attribue la vigueur des prix des terres agricoles à deux facteurs principaux : les prix élevés du maïs et la faiblesse des taux d'intérêt. La décision d'acheter une terre agricole serait beaucoup plus facile si l'on pouvait prévoir l'évolution de ces deux facteurs.

Nombre d'analystes signalent l'augmentation de la population mondiale et l'accroissement du pouvoir d'achat dans les économies émergentes et prévoient que dans l'avenir, les prix élevés des céréales constitueront la norme. Pour ce qui est des taux d'intérêt, on est conscient qu'ils ne peuvent pas diminuer, mais on ne s'attend qu'à une légère pression à la hausse, du moins pour l'année qui vient.

Ces projections se répercutent déjà sur le marché. En effet, M. Shaw indique que des terres de qualité destinées à la culture du maïs et du soja dans les régions de la province où l'industrie laitière est solide se vendent entre 18 000 $ et 20 000 $ l'acre, tandis que dans d'autres régions, elles se vendent autour de 14 000 $ l'acre.

Mise en garde

Bien entendu, même si les prix des céréales demeurent élevés et que les taux d'intérêt restent relativement stables, il y aura des années où les rendements seront inférieurs à la moyenne. En outre, la vigueur des prix des céréales peut entraîner une forte demande d'intrants agricoles, ce qui fait augmenter les dépenses.

« Un jour, un rajustement s'opérera sur le marché », prévoit Larry Rosevear, l'un des fondateurs de Valco Consultants, firme d'évaluation de biens immobiliers de London, en Ontario. Ce dernier évalue des terres agricoles depuis 1978 et a œuvré dans l'industrie agricole pendant de nombreuses années auparavant.

« Je n'ai jamais vu une ascension aussi rapide de la valeur des terres agricoles », confie M. Rosevear, qui se rappelle aussi que les prix se sont effondrés au début des années 1980. « De 1981 à 1987, la valeur des terres agricoles de l'Ontario a chuté de façon spectaculaire. Il a fallu beaucoup de temps pour s'en remettre. »

Par rapport aux années 1980, M. Rosevear croit qu'un pourcentage plus élevé de producteurs pourraient résister à un repli aujourd'hui. « Beaucoup ont accumulé des capitaux importants, note-t-il, mais les nouveaux venus, eux, subiraient certainement les contrecoups d'un ralentissement. »

Contrats de location

À mesure que les prix des terres agricoles augmentent, la location des terres au comptant augmente également, mais il ne s'agit pas d'une corrélation parfaite. Des facteurs locaux comme la proximité d'une région métropolitaine peuvent faire grimper les prix des terres agricoles, mais ont un peu d'effet sur les taux de location.

Si les prix de vente des terres agricoles relèvent du domaine public, il importe de noter que les taux de location ne sont pas transparents et qu'il existe à la fois des contrats de location au comptant et des contrats de métayage.

Larry Rosevear indique que les loyers au comptant en Ontario atteignent jusqu'à 300 $ l'acre et prévoit que les contrats de location au comptant pourraient être encore plus élevés en 2013. Philip Shaw a déjà eu vent de loyers au comptant atteignant 400 $ l'acre pour des terres destinées à la culture du maïs et du soja.

Pour une terre évaluée à 14 000 $ l'acre, un propriétaire foncier qui percevrait un loyer au comptant de 300 $ obtiendrait un rendement du capital investi d'un peu plus de 2,1 %, en plus d'avoir à payer l'impôt foncier. Pour une terre de 17 000 $ l'acre, ce même loyer au comptant de 300 $ représente un rendement inférieur à 1,8 %.

Lorsque des investisseurs achètent une terre, ils évaluent habituellement le taux de location au comptant payé dans la région. Souvent, ils signent un contrat de location avec un producteur local au moment de l'achat, ce qui garantit leur taux de rendement.

En Ontario, l'intérêt d'investisseurs de l'extérieur est faible en raison du prix élevé des terres par rapport au taux de rendement qui peut être tiré des locations au comptant. À l'inverse, les investisseurs sont actifs en Saskatchewan parce que les locations au comptant procurent un meilleur taux de rendement.

« L'investisseur assume un risque plus élevé, mais peut obtenir un taux de rendement supérieur. »

Il y a une dizaine d'années, les lois provinciales ont été modifiées de manière à permettre aux gens d'autres provinces d'acheter des terres en Saskatchewan. Précédemment, il fallait être résidant de la Saskatchewan pour pouvoir posséder plus de 320 acres de terre.

Ce changement, conjugué aux revenus élevés tirés du canola, du blé, du blé dur et des légumineuses, a aiguisé l'intérêt des investisseurs. Même si la vaste majorité des ventes de terres agricoles continuent d'être conclues entre agriculteurs de la Saskatchewan, des investisseurs en achètent également.

Comme les terres agricoles de la Saskatchewan sont moins chères que celles des provinces et des États voisins, les investisseurs croient que leur valeur est appelée à augmenter. En outre, les contrats de location garantissent un rendement annuel du capital investi.

Une terre achetée 1 000 $ l'acre pourrait être louée à un agriculteur local et rapporter un taux de rendement de 4 ou 5 % (40 $ ou 50 $ l'acre). Toutefois, comme le prix d'une telle terre a augmenté pour s'établir à 1 200 $ ou même 1 500 $, il est de plus en plus difficile de réaliser le même rendement du capital investi.

« Il y a encore des investisseurs qui souhaitent acheter des terres et certains ont diminué leurs attentes en matière de rendement annuel », souligne Earl Smith, vice-président et cofondateur de groPartners. Cependant, dit-il, les taux de location en Saskatchewan n'ont pas suivi la hausse de la valeur des terres.

Dans la majorité des cas, ce sont des sociétés de placement qui achètent les terres à des fins d'investissement, mais on trouve aussi des investisseurs particuliers sur le marché. À titre de société de gestion des terres agricoles des Prairies, groPartners se spécialise dans les transactions avec des investisseurs particuliers, qu'elle s'efforce de jumeler avec des agriculteurs qui cherchent à agrandir leur exploitation.

Selon M. Smith, certains investisseurs institutionnels et investisseurs de fonds semblent prêts à accepter un taux de location moins élevé parce qu'ils croient que la valeur des terres agricoles va continuer de s'apprécier. Les investisseurs particuliers comme ceux avec qui il fait affaire, par contre, continuent de vouloir un taux de rendement annuel solide et durable. Pour que ce soit possible, des ententes d'exploitation plus souples et innovatrices doivent souvent être conclues.

La société gère quelque 50 000 acres au nom d'investisseurs et de familles qui possèdent des terres, mais ne les exploitent pas. Pour environ 35 000 de ces acres, l'entente conclue avec le producteur ne constitue pas une location au comptant.

« Nous gérons bon nombre de coentreprises dans lesquelles le propriétaire et l'agriculteur assument chacun la moitié des dépenses liées à la production de cultures commerciales et partagent ensuite le produit de la récolte à parts égales, explique M. Smith. L'investisseur assume un risque plus élevé, mais peut obtenir un taux de rendement supérieur. »

Expansion de quatre fermes existantes et création d'une nouvelle exploitation

Il y a plusieurs années, un investisseur de l'Alberta a acheté 20 000 acres de terre agricole au sud de Regina. Pour commencer, il a voulu la confier à des agriculteurs à forfait. Puis, il a tenté d'embaucher du personnel et de l'exploiter lui-même. Après quelques printemps où les conditions très humides ont débouché sur une importante superficie non ensemencée, la terre était de nouveau à vendre. À ce moment-là, elle n'était pas en très bon état, mais il s'agit d'un sol d'argile lourde de grande valeur dans la région de Regina.

La terre a été achetée par de nouveaux investisseurs qui faisaient affaire avec groPartners et les acres ont été répartis entre cinq producteurs différents. Quatre d'entre eux exploitaient des fermes existantes de la région, alors que le cinquième démarrait une toute nouvelle exploitation.

« Tous ces producteurs forment une coentreprise avec les propriétaires selon une formule de partage des bénéfices à parts égales », note M. Smith.

L'un des producteurs, Mark Akins de Hearne, en Saskatchewan, cultivait la terre de sa famille et occupait un emploi à temps plein à Regina. La possibilité d'acquérir une terre par l'intermédiaire de groPartners lui a permis de doubler la taille de sa ferme l'année dernière. Il a ainsi pu quitter son emploi d'agrologue à Canards Illimités.

« Un emploi à temps plein conjugué à l'agriculture n'était pas une situation idéale, fait valoir M. Akins, mais il était difficile de trouver l'argent nécessaire pour prendre de l'expansion. Les prix des terres dans la région atteignent actuellement 2 000 $ l'acre, ce qui était vraiment au-dessus de mes moyens. »

Cette coentreprise s'étend sur 3 200 acres et la terre se trouve à une distance de 30 à 40 kilomètres de son exploitation existante. Même si cette distance crée quelques difficultés, elle dilue aussi le risque lié aux conditions météorologiques. Grâce au revenu tiré d'une exploitation beaucoup plus grande, M. Akins espère pouvoir conclure l'achat de la terre familiale qu'il exploite depuis des années.

Durant la première saison de croissance, l'exploitation agrandie a connu son lot de difficultés. M. Akins a embauché son père comme ouvrier à temps plein, mais les plans de récolte de la prochaine année prévoient l'ajout de nouveaux employés, d'autant plus qu'ils ont moissonné 6 000 acres avec une seule moissonneuse-batteuse.

Des cultures de bonne qualité combinées à des prix élevés permettront aux propriétaires fonciers de réaliser un bénéfice plus élevé que dans le cadre d'une location au comptant. Pour M. Akins, le risque était atténué et la moitié des coûts au comptant étaient payés. Il obtiendra aussi un excellent rendement.

« J'ai la liberté de faire mes propres choix en matière de cultures, souligne M. Akins, mais les propriétaires veulent connaître mes plans. L'équipe de groPartners a aussi d'excellentes idées à proposer. Je suis conscient que son objectif est de faire en sorte que les investisseurs touchent des profits, mais elle a aussi à cœur ma réussite dans le cadre de ce partenariat. En fin de compte, tout le monde y gagne. »

Acheter ou louer?

La propriété des terres agricoles est une importante source de richesse pour les agriculteurs canadiens. Si de nombreuses régions ont subi une chute marquée des prix dans les années 1980, la tendance générale est à la hausse depuis cette époque. En fait, le taux de rendement est supérieur à celui de nombreux autres investissements. Toutefois, comme tous les conseillers financiers se plaisent à nous le rappeler, le rendement antérieur ne garantit pas le rendement futur.

Comparer les taux de location au comptant aux valeurs actuelles des terres est l'un des moyens utilisés pour faire le choix entre acheter et louer. Dans certains cas, les contrats de métayage et les coentreprises répondent mieux aux besoins du propriétaire foncier et du producteur que la simple location au comptant.

Certains agriculteurs sont propriétaires de la totalité de leurs terres, alors que d'autres en possèdent très peu. En règle générale, les céréaliculteurs possèdent une partie de leurs terres et louent le reste. Bien entendu, la connaissance de votre coût de production, des coûts variables comme des coûts fixes, est le point de départ du processus décisionnel.

PAR **KEVIN HURSH** / *Kevin Hursh est agrologue-conseil et journaliste et travaille de Saskatoon, en Saskatchewan. Il exploite aussi une exploitation céréalière près de Cabri, en Saskatchewan, où il cultive divers types de grandes cultures.*

Prenez connaissance de la valeur des terres agricoles dans la plupart des régions du Canada. Cliquez sur l'onglet Services en ligne à **www.fac.ca**.

ARTICLE VEDETTE

Reconsidérer l'énergie verte à la ferme

Nouveaux défis à relever dans l'installation de panneaux solaires et de turbines éoliennes à la ferme.

Selon de nombreux analystes de l'industrie, l'engouement pour l'énergie verte s'est estompé au Canada. Il y a quelques années à peine, l'Ontario menait un effort national pour accroître la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Des contrats prévoyant de généreuses indemnités ont entraîné l'apparition de panneaux solaires (photovoltaïques) et de parcs éoliens à la grandeur de la province, et ce, pratiquement du jour au lendemain. Aujourd'hui, l'industrie se bute à de forts vents contraires.

Il n'y a pas si longtemps, l'installation d'un aérogénérateur était considérée comme un excellent moyen pour les producteurs agricoles de tirer un petit revenu supplémentaire d'une technologie jouissant de l'appui du grand public. Si les éoliennes ont encore la cote auprès des propriétaires fonciers des Prairies, le soutien à leur égard a chuté dans le Centre du Canada. Il semble que même les défenseurs du concept de l'énergie renouvelable ne veulent pas voir d'éoliennes dans leur cour. À ce titre, de nombreuses routes de campagne du sud de l'Ontario

sont aujourd'hui bordées de panneaux faisant la promotion d'un milieu sans éoliennes.

Les bénéfices procurés par les programmes gouvernementaux FIT (tarifs de rachat garantis) et microFIT (« microprojets » d'énergie solaire) ont créé un enthousiasme presque frénétique pour l'installation de systèmes. Des milliers de demandes ont été présentées et certains promoteurs ont même offert à des producteurs de construire de nouveaux bâtiments agricoles à condition qu'ils installent des panneaux solaires sur les toits. Tout est tombé à l'eau lorsque l'Ontario a annoncé qu'elle abaissait les taux pour les nouveaux projets. Les marchés les plus lucratifs, soit les contrats pour de petites installations solaires placées sur les toits, ont chuté de 80,2 cents par kilowattheure à 54,9 cents. L'industrie est alors passée de l'essor au déclin.

Les projets d'énergie verte demeurent tout de même viables pour les agriculteurs, selon Bill Eggertson, directeur général de l'Association canadienne pour les énergies renouvelables. « Je pense que, dans de nombreux cas, les agriculteurs ont tout intérêt à investir dans l'énergie renouvelable, déclare M. Eggertson. Cependant, vous devez faire vos devoirs et déterminer ce qui est pratique et ce qui convient à votre exploitation. Certaines choses fonctionnent, d'autres pas. »

Par exemple, M. Eggertson suggère aux producteurs d'envisager des projets d'énergie verte qui sont avantageux sur le plan économique, mais sans tenir compte des subventions gouvernementales. De cette façon, vous n'êtes pas pris dans une situation fâcheuse si le gouvernement décide soudainement de faire volte-face. Heureusement, il existe de nombreuses technologies qui peuvent être avantageuses, même sans aide gouvernementale.

« Les panneaux solaires, en particulier les technologies solaires thermiques comme la paroi solaire thermique, sont formidables pour les étables et les exploitations d'élevage bovin, fait valoir M. Eggertson. Les biodigesteurs sont une autre possibilité. Beaucoup d'agriculteurs possèdent des terrains forestiers qui, un jour, pourraient également servir à la production d'énergie tirée de la biomasse renouvelable. »

La géothermie ou la thermie solaire constitue une autre option. Les gens qui envisagent l'énergie verte négligent souvent les technologies de chauffage écologiques (les systèmes qui produisent de la chaleur sans brûler de combustibles fossiles). Pourtant, le chauffage de la maison et de l'eau représente 80 % de la facture d'énergie des ménages.

« Je ne saurais trop insister sur l'importance de faire vos devoirs, peu importe la technologie d'énergie verte que vous envisagez, dit M. Eggertson. Il doit s'agir d'un choix judicieux sur le plan financier. » Enfin, il conseille aux producteurs de s'associer à des entreprises qui se sont taillées une bonne réputation.

PAR LORNE McCLINTON

« Vous devez faire vos devoirs et déterminer ce qui est pratique et ce qui convient à votre exploitation. Certaines choses fonctionnent, d'autres pas. »

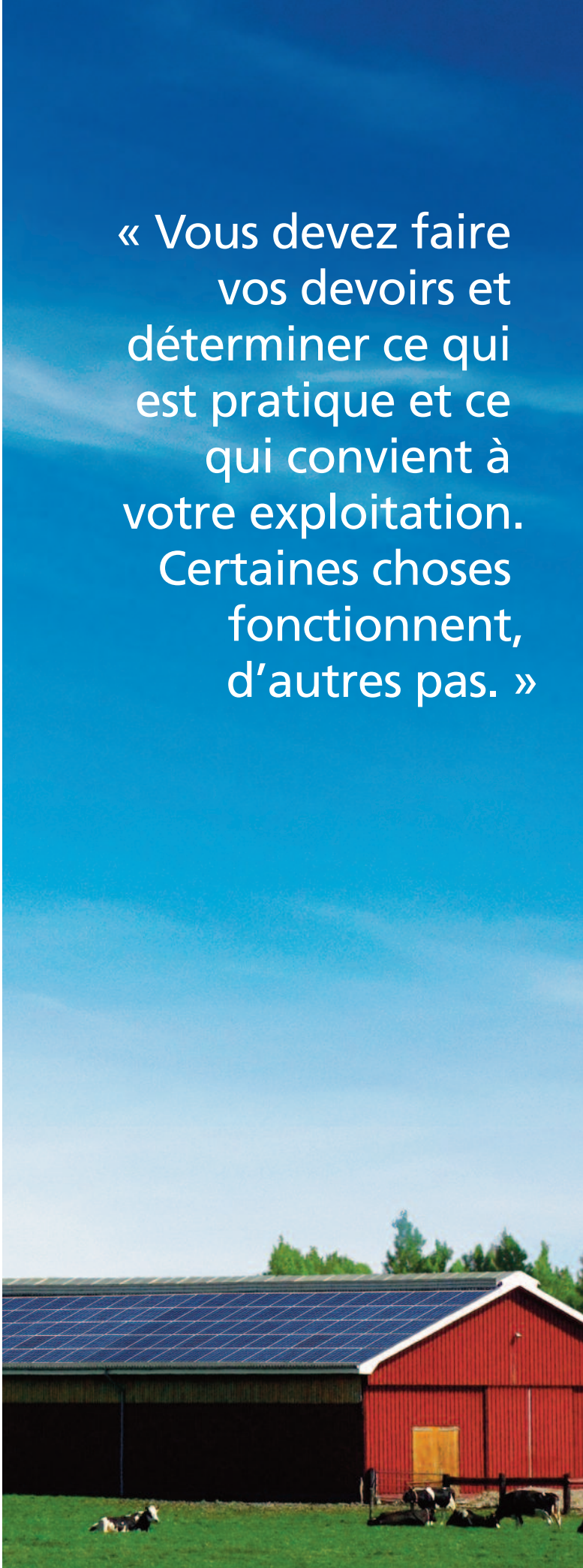

Plus rien ne vous arrête

Réglez vos dépenses courantes avec ExpressPlus

Besoin de liquidités pour des intrants et des matériaux? Pour profiter d'une occasion inattendue? Alors le prêt à court terme ExpressPlus est toujours accessible pour vos dépenses d'exploitation. Ne laissez plus rien vous arrêter, obtenez un financement à votre mesure.

Pour en savoir plus sur ExpressPlus, communiquez avec votre bureau FAC au 1-800-387-3232 ou visitez www.fac.ca.

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

À mesure que les fermes s'agrandissent et se perfectionnent, leurs besoins évoluent

LES FACTEURS QUI CHANGENT LA DONNE

Les exploitations agricoles s'agrandissent

Quelle que soit la mesure (nombre d'animaux reproducteurs, superficie, quantité de quotas ou revenu brut), la taille moyenne des fermes canadiennes ne cesse de s'accroître.

Le *Recensement de l'agriculture de 2011* montre qu'un pourcentage croissant de la production agricole totale provient d'exploitations qui enregistrent un produit annuel brut supérieur à 1 million de dollars. Même si moins de 5 % des fermes canadiennes appartiennent à cette catégorie, elles contribuent tout de même pour près de la moitié des recettes agricoles totales du pays.

Il est aussi intéressant de noter que si le nombre total d'exploitations est en régression, le nombre d'exploitations appartenant aux catégories associées à un revenu brut supérieur à 500 000 $ par année est à la hausse.

Le revenu d'appoint a également moins d'incidence sur le succès des grandes exploitations. En effet, des statistiques montrent qu'à mesure que le produit brut augmente, le revenu des familles d'agriculteurs provient davantage de la ferme elle-même que d'un emploi à l'extérieur de celle-ci.

En outre, à mesure que les fermes s'agrandissent et se perfectionnent, leurs besoins évoluent. Lorsque les besoins en main-d'œuvre dépassent l'effort que les membres de la famille sont capables de déployer, cela crée souvent de nouveaux défis au chapitre de la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, il est probable qu'une exploitation de plus grande envergure demande un style de gestion différent et une meilleure

communication afin que tout le monde comprenne le plan global et la façon dont il sera mis en œuvre.

Que se passe-t-il si vous n'avez pas modifié considérablement votre base de production au fil des ans? Quelles sont les conséquences pour votre exploitation de cette tendance à l'expansion des fermes?

Vous pouvez exploiter une ferme laitière qui compte 100 vaches, alors que celle de votre voisin en compte 1 000. De la même façon, il existe dans les Prairies des exploitations céréalières indépendantes de 1 000 acres qui sont aussi viables que des fermes voisines de 5 000, voire 15 000 acres.

Si certains équipements, notamment les tracteurs, sont offerts en une multitude de tailles et de modèles pour répondre à différents besoins, d'autres, comme les moissonneuses-batteuses, sont des équipements de haute capacité. Si vous désirez une moissonneuse-batteuse afin de cultiver une petite superficie, il sera probablement plus judicieux d'acheter un ancien modèle que de se procurer le modèle de l'année.

Pour les petites fermes, il peut apparaître plus coûteux d'investir dans la nouvelle technologie parce qu'elles ne peuvent répartir ce coût fixe sur un aussi grand nombre de vaches ou d'acres. (Cependant, les petites exploitations jouissent parfois d'une plus grande souplesse pour tirer parti des nouvelles possibilités.)

Par ailleurs, les promotions spéciales et les incitatifs ainsi que les activités d'appréciation de la clientèle sont de plus en plus limités aux exploitations qui dépassent une taille minimale. Les agences de sondage ne voudront peut-être même pas connaître votre opinion si votre exploitation n'est pas assez grande à leurs yeux.

Toutefois, si certaines entreprises se concentrent sur leurs clients « à rendement élevé », d'autres ne font aucune distinction à cet égard. Certaines entreprises s'attachent même à répondre spécifiquement aux besoins des petites exploitations.

Les différences de taille entre les exploitations viables sur le plan commercial n'ont jamais été aussi marquées. Cela peut certes créer certaines difficultés, mais aussi offrir des occasions de développer des stratégies de production et de marketing différentes ou encore de conclure des accords de partage des machines et de la main-d'œuvre.

Que vous dirigiez une grande ou une petite exploitation, une gestion avisée est la clé de la rentabilité à long terme.

PAR **KEVIN HURSH**

Objectif efficacité : soyez prêt à toute éventualité

Pourquoi certaines entreprises arrivent-elles à accomplir une tâche en deux fois moins de temps que d'autres? En Corée, il faut moins de 15 minutes pour remplir un avion de 200 places. Une fois que la file d'embarquement se met en mouvement, elle ne s'arrête ni pour les enfants, ni pour les personnes âgées, ni pour les voyageurs inexpérimentés. Chez les transporteurs aériens nord-américains, l'embarquement semble durer une éternité et les files de passagers avancent péniblement, ne cessant de s'arrêter et de se remettre en marche. Même tâche, systèmes similaires, résultat différent.

On observe souvent le même phénomène en agriculture. Dans certaines fermes, on effectue la récolte en l'espace de quelques heures; dans d'autres, cela peut prendre des jours. Bien entendu, il existe des variables, comme le type de terre, la superficie de celle-ci, l'âge des machines et ainsi de suite, mais dans tous les secteurs, un fossé mystérieux sépare les entreprises efficientes de celles qui le sont un peu moins. Ce qui est mystérieux, c'est qu'il est souvent difficile de cerner et encore plus difficile d'expliquer la raison de cet écart. Nous savons que les circonstances y sont pour quelque chose. Par exemple, si moins de passagers voyagent avec une valise de cabine, l'embarquement sera plus rapide. Il en va de même en agriculture : si les champs sont concentrés autour de la ferme, le producteur parcourra une moins grande distance pour décharger les remorques ou épandre l'engrais.

La planification et les préparatifs ont toutefois un effet déterminant sur l'efficacité d'un résultat, quelles que soient les circonstances, et de prendre en considération toute éventualité est un aspect important de la planification.

Quels sont les éléments essentiels de ce processus de planification? Tout d'abord, les registres. Les choses qui se sont produites au cours des années passées peuvent servir de base aux préparatifs pour l'année qui vient. Plus l'exploitation est grande, plus il faut conserver de registres parce que la mémoire d'une personne principale (l'agriculteur) ne suffit plus à la tâche.

Le deuxième élément est la capacité à gérer l'imprévu. La loi de Murphy, qui préconise que si une chose peut mal tourner, elle va infailliblement mal tourner, n'est peut-être pas fondée sur la science, mais elle n'en est pas moins répandue. Vous avez donc tout intérêt à prévoir une marge pour l'imprévu, dès le départ.

Il existe par ailleurs une autre loi à ne pas négliger dans le processus de planification : la théorie de la perturbation exponentielle de Maynard.

Selon cette théorie, l'effet de toute perturbation augmente de façon exponentielle à mesure que la journée avance. Un retard d'une demi-heure dans le chargement d'un silo en raison d'une panne entraîne un décalage croissant de toutes les autres tâches au fil de la journée, facteur temporel qui ne fait que s'aggraver lorsqu'on n'est pas assez préparé à réagir à des circonstances imprévues dès qu'elles se présentent.

L'efficacité est relative, mais une efficacité optimale, dans toute circonstance, dépend largement de l'état de préparation.

PAR **HUGH MAYNARD** / *Hugh est un spécialiste des communications agricoles d'Ormstown, au Québec. Il détient un diplôme en gestion agricole du Collège Macdonald de l'Université McGill. Il est aussi un journaliste et un communicateur chevronné.*

Tirons des leçons des secteurs de la construction et des mines

Pour reprendre la célèbre citation de Juliette qui s'adressait à Roméo dans la pièce de Shakespeare, ce que nous appelons une rose sentirait aussi bon sous un autre nom. Autrement dit, le nom a peu d'importance : c'est l'objet en tant que tel qui compte.

Selon Dean Anderson, expert en sécurité, cette citation est tout aussi valable lorsqu'on compare les dangers auxquels font face les producteurs agricoles aux dangers qui guettent les travailleurs d'autres secteurs, notamment le secteur minier et celui de la construction. Les tâches et l'équipement diffèrent peut-être, mais le danger, lui, est toujours présent.

« Chaque domaine comporte des dangers qui lui sont propres », explique M. Anderson, directeur des services aux clients de Workplace Safety & Prevention Services, un organisme qui offre des produits, de la formation et des services-conseils à 154 000 entreprises et 3,8 millions d'employés dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des services de l'Ontario. « Toutefois, lorsqu'il s'agit de machinerie, les préoccupations à l'égard des dispositifs de protection et des mises en garde sont les mêmes. Une tour à bois tourne tout autant qu'un mécanisme de prise de force. »

Là où l'écart se creuse entre les secteurs, c'est dans l'approche adoptée en matière de sécurité. « Les chantiers de construction et les mines sont des lieux de travail très sûrs qui sont clôturés, souligne M. Anderson. Les travailleurs sont habituellement qualifiés et ont de l'expérience dans l'utilisation quotidienne des outils et des machines. »

Par contraste, la majorité des exploitations agricoles canadiennes comptent sur des membres de la famille ou sur des employés saisonniers pour accomplir nombre de tâches quotidiennes, de la traite des vaches à l'attelage de remorques, en passant par l'élagage des arbres et la conduite de tracteurs.

« Les marges des agriculteurs sont petites et pour eux, la dernière remorque qui quitte le champ est souvent celle qui contient les profits, dit M. Anderson. Si les conditions météorologiques ont été mauvaises et que le temps presse, les producteurs se relâchent et deviennent plus négligents. »

C'est pourquoi il recommande aux agriculteurs de prendre exemple sur les secteurs de la construction et des mines et de faire de la sécurité une priorité absolue.

« Les producteurs agricoles prennent des mesures pour veiller à la santé de leurs animaux ou pour s'assurer que l'appareil de chauffage de la serre fonctionne en février, explique M. Anderson. Ils devraient adopter la même stratégie en matière de sécurité et établir un plan à cet égard. »

Il souligne qu'en Ontario, où les droits et les règlements provinciaux en matière de sécurité s'appliquent à l'agriculture depuis 2006, les producteurs sont tenus de dispenser de la formation sur la façon d'exécuter des tâches en toute sécurité et les travailleurs sont en droit de recevoir cette formation.

Comme dans d'autres secteurs, M. Anderson recommande aux agriculteurs d'afficher des enseignes près des zones et des matières dangereuses et d'utiliser de la peinture jaune pour signaler les pièces mobiles des machines qui présentent un danger. Il recommande aussi d'installer des clôtures pour désigner et délimiter les aires de travail.

« Internet regorge d'information pour les producteurs qui souhaitent augmenter leur productivité et leur rentabilité en réduisant à zéro le nombre de blessures, de maladies et de décès liés au travail. »

Le Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) accomplissent un travail extraordinaire dans ce domaine. Consultez le site de l'ACSA à www.jemengage.ca.

PAR **MARK CARDWELL** / *Mark Cardwell est écrivain et journaliste pigiste et il vit dans la région de Québec. Il est le correspondant régulier d'une douzaine de journaux, de magazines et de publications spécialisées au Canada, aux États-Unis et en Europe.*

Apprendre quelque chose de nouveau n'a jamais été aussi facile

Si vous demandez aux gens de vous indiquer ce qui les empêche d'enrichir leurs connaissances sur la gestion agricole, la plupart vous diront que c'est le manque de temps. Étant donné que le travail et la famille occupent une partie importante de notre quotidien, le manque de temps semble une excuse raisonnable. En tout cas, il fut un temps où ce l'était.

Plus que jamais auparavant, les gens vont sur Internet au moyen de leur téléphone, de leur tablette ou de leur ordinateur à des fins d'apprentissage. Le fait le plus intéressant à propos de l'apprentissage en ligne ou mobile est que la plupart des sites Web qui offrent du contenu pertinent le font au moyen de courtes vidéos de deux à cinq minutes. Vous seriez surpris de voir la quantité d'information pratique qu'il est possible de transmettre avec efficacité dans le cadre d'une brève vidéo.

Ce qui s'avère difficile, c'est de trouver un site Web qui offre du matériel de formation pertinent pour votre exploitation agricole. À www.fac.ca/multimedia, vous trouverez des vidéos et des balados sur des sujets qui pourraient vous être utiles dans le cadre de vos activités ou même vous aider à améliorer votre bénéfice net.

Sous un format convivial, divers experts vous permettent d'en apprendre davantage sur différents sujets, comme la détermination de vos coûts de production, la gestion du risque en matière de marketing, la valeur des terres agricoles et l'économie. Le site constitue un excellent moyen d'obtenir des stratégies et des conseils pertinents et à jour qui sont liés à l'industrie et qui pourront vous être utiles dans le cadre de vos activités quotidiennes.

Nous vous invitons également à vous rendre à www.fac.ca/apprentissage, puis à cliquer sur Événements, puis sur Webinaires. Si vous vous inscrivez à un événement en ligne, vous pourrez interagir avec des experts au cours de leur présentation, qu'elle porte sur certains marchés agricoles précis ou corresponde à un tutoriel sur un logiciel de comptabilité agricole. Si vous n'êtes pas libre au moment de l'événement en ligne, consultez les webinaires présentés précédemment. Vous aurez la possibilité de faire une pause, d'avancer ou de reculer pour visionner certaines sections de nouveau.

Consultez souvent les sections Multimédia et Événements sur le site Web de FAC, car on y ajoute de nouveaux éléments chaque semaine. Grâce au lancement, au cours du premier semestre de 2013, du nouveau site Web de FAC qui améliorera l'expérience de l'utilisateur, il sera de plus en plus facile d'apprendre pendant vos déplacements.

@FACagriculture

Tenez-vous au courant de ce qui se passe dans l'industrie qui vous passionne en laissant l'information venir à vous. FAC diffuse sur Twitter du contenu que vous pouvez utiliser ainsi que des nouvelles agricoles d'intérêt pour votre exploitation. Abonnez-vous et vous pourrez ainsi participer aux échanges.

INITIATIVE DE **FINANCEMENT AGRICOLE CANADA**

Partageons la passion

Nul doute que l'agriculture représente un défi. C'est un travail à la fois exigeant et stressant. Il y a tant à faire et à apprendre. Mais pouvez-vous vous imaginer poursuivre une autre carrière? L'agriculture canadienne est composée de personnes comme vous qui ont le sens des affaires, qui sont passionnées par ce qu'elles font et qui aiment les défis sans ménager aucun effort; des gens qui croient en l'avenir de l'agriculture et qui veulent définitivement en faire partie.

Or, pour que l'agriculture canadienne atteigne son plein potentiel, il faut qu'elle soit mieux comprise par le grand public et par notre propre industrie. L'histoire de l'agriculture canadienne est une histoire faite de réussites, de promesses, de défis et de détermination. Les personnes les mieux placées pour raconter cette histoire sont les 2,2 millions de Canadiens qui vivent l'agriculture au quotidien.

Soyez fiers. Faites la promotion de notre industrie.

Faites part de votre histoire, écoutez celle des autres
et apprenez-en davantage à **AgriculturePlusQueJamais.ca**

L'agriculture
plus que jamais

Pour modifier votre abonnement, envoyez un courriel à info@AgriSucces.ca ou composez le 1-888-332-3301.

Retourner les exemplaires non distribuables à :
Financement agricole Canada
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3

Postes Canada, numéro de convention 40069177